

PÔLE AUTOMOBILE / FILIÈRE MÉCANIQUE

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Technicien expert après-vente automobile - TEAVA

Niveau 5 - Technicien expert de maintenance

École
Supérieure
des Métiers



LE CYCLE DE FORMATION

Collège 3^{ème}

CAP maintenance des
véhicules (2 ans)

Bac Pro maintenance des
véhicules option A (2 ans)

TITRE PRO TEAVA
(14 mois)

Vous
êtes ici

BTS maintenance des
véhicules option A (2 ans)

PUBLIC

Ouvert à tous : Jeune de moins de 30 ans en apprentissage, demandeur d'emploi, salarié, RQTH.

TARIFS

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, prise en charge par le financeur de l'entreprise (OPCO, Fonds de formation ou CPF).

Coût horaire hors prise en charge : 15 € TTC

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Différentes méthodes sont utilisées par les formateurs : expérientielle, active, découverte, démonstrative, exposive, interrogative...

DÉBOUCHÉS

Les principaux débouchés se situent dans les garages et les concessions de grandes firmes automobiles. Le technicien expert pourrait être amené à occuper des emplois à responsabilités tels que chef du SAV.

Retrouvez le taux d'insertion sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36886/>

POURSUITE D'ÉTUDES

Il peut aussi continuer son apprentissage à l'ESM avec un BTS Maintenance de véhicules option A véhicules particuliers.

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPÉTENCES

Le technicien expert après-vente automobile intervient sur des équipements sophistiqués de haute technologie. Il doit comprendre, analyser et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique.

Pour exercer ce métier le technicien expert après-vente automobile doit être minutieux, avoir de bonnes capacités de raisonnement, aimer l'électronique et le travail de précision.

FORMATION

>> Pré-requis et durée :

Entre 13 et 15 mois : être titulaire d'un bac pro Maintenance des véhicules option A véhicule particulier, pour tout autre profil nous contacter.

Durée totale : 675h

Nombre d'heures à l'ESM : 1^{ère} année : 675h

>> Rythme de l'alternance :

Les apprenants sont dans l'entreprise 1 semaine sur 2.

>> Contenu de la formation :

Domaine Professionnel

- Méthodologie de mesure, contrôle, diagnostic, intervention sur systèmes spécifiques
- Gestion moteur essence/diesel.
- Diagnostic / intervention sur systèmes mécaniques et sur trains roulants.
- Transmission pilotée
- Suspension et direction pilotées
- Diagnostic et intervention sur véhicule électrique
- Relation service
- Régulation pédagogique, tutorat, formation technique
- ...

>> Modalités d'évaluation :

Évaluations au centre de formation et en entreprise, passage de l'examen et à l'issue de la formation.

Pour la possibilité de valider un ou plusieurs bloc(s) de compétence(s) : se rapprocher du secrétariat pédagogique au 05 62 11 60 60.

>> Modalités d'accès et délai d'accès :

Admission sur dossier d'entretien et test de positionnement.

Accessible à partir de 3 mois avant le début de la formation. Rentrée en septembre.

Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 62 11 60 60.

Lieu de la formation

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS

Chemin de la Pyramide - BP 25 31601 Muret cedex 1

Renseignements formations à l'ESM Muret

Mail : automobile@cm-toulouse.fr - Tél : 05 62 11 60 60